

Victoria (M. Muir) et de Cap-Breton-Sud (M. MacInnis). J'aimerais parler surtout de l'enlèvement du matériel de la fabrique de fils métalliques et de clous de l'aciérie de Sydney. Je mentionne la chose car une situation semblable s'est présentée dans ma circonscription, il y a quelque temps, soit lorsqu'on a transporté à Montréal l'atelier des boulons et écrous d'une usine à Trenton. Cela a suscité beaucoup de chômage dans la région. Devinez, monsieur l'Orateur, quel parti était au pouvoir à ce moment-là? Le parti libéral, bien entendu. L'atelier des boulons et écrous fut déménagé. On fit une foule de promesses et il y eut une enquête, je crois, mais le service fut néanmoins déménagé à Montréal.

Puis-je vous faire observer qu'à l'époque où notre parti représentait le gouvernement canadien, soit de 1957 à 1963, un déplacement fut fait de Montréal à la Nouvelle-Écosse. Je veux parler de la fermeture de l'usine *Canada Car* qui fabriquait le matériel roulant à Montréal. On ferma l'usine à Montréal et on déménagea le matériel dans notre région. Ceci révèle bien quelle différence il y a entre ce qu'avait fait notre parti et ce que fait l'autre. Ce déplacement avait donné beaucoup de travail aux gens de notre région. Au moins 100 personnes ont obtenu de l'emploi, je crois. Je me souviens qu'à l'époque on avait exercé beaucoup de pression auprès du gouvernement en vue de déménager de nouveau l'usine *Canada Car* à Montréal, mais nous avons tenu bon. Comme je l'ai dit, cela a fait beaucoup pour notre région.

Je voudrais aussi parler des 25 millions. Je me demande si c'est le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) ou le ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Pepin) qui a ce montant. Toutefois, je suis certain que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social se souvient de l'anecdote au sujet du célèbre magistrat du Cap-Breton, A. D. McGillivray, un mineur du Cap-Breton accusé d'avoir été en état d'ébriété comparaisait devant lui. Je me demande comment la chose avait pu se produire au Cap-Breton. Toutefois, le magistrat lui imposa une amende de \$10 en plus des frais. Le type mit la main dans sa poche de pantalon et dit «Eh bien, j'ai les dix dollars.» Le magistrat répondit: «Dix jours dans la prison de comté de Cap-Breton; avez-vous cela dans votre poche?» Je demande au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social où sont ces 25 millions?

L'hon. M. Pickersgill: Dans sa poche.

• (9.50 p.m.)

M. MacEwan: Si c'est vrai, il n'en a pas fait grand-chose. Le ministre des Transports a peut-être versé une partie de cette somme à Terre-Neuve avec l'aide experte du premier ministre de cette province. Je dirais que nous voulons voir un peu de ces fonds, et bientôt. Je veux faire miennes les paroles de mes deux honorables amis; à mon sens, il devrait décidément y avoir un mouvement dans cette direction.

Le ministre des Mines et des Relevés techniques semble désirer fortement que les représentants de la Nouvelle-Écosse rencontrent les autres groupes, et, sauf en cas d'une autre crise, comme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social l'a dit, ils s'y rendront sans doute bientôt, afin qu'une décision soit prise sans retard.

Je veux maintenant répéter ce que j'ai déjà dit en Chambre. J'espère que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pourra défendre sa position au sein du cabinet. Nous savons que dans les cabinets précédents notre ministre de la Nouvelle-Écosse, feu l'honorable Nowlan, ancien député de Digby-Annapolis-Kings, m'a souvent dit que lui et le ministre des Finances devaient marcher droit. Il éprouvait des difficultés dans les questions touchant notre province, mais semblait capable de s'en tirer. J'espère, avec les autres députés ici, que nos sentiments, à ce sujet, seront exposés franchement par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou par le ministre de l'Industrie. On devrait avoir bien clairement à l'esprit les conséquences exactes qu'aura le transport de l'outillage de Sydney à Etobicoke, ainsi que les détails de la subvention de 25 millions de dollars que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'est engagé à verser lors de la dernière campagne électorale.

Je crois que nous devrions maintenant connaître les faits se rapportant à ces questions. Des questions ont été posées à maintes reprises à la Chambre et j'espère que l'on pourra agir.

Enfin, monsieur, il y a un problème qui se pose à nombre de députés qui ont des chantiers maritimes dans leurs circonscriptions. D'après mes renseignements, on confie très peu de travaux de radoub aux deux chantiers navals du Cap-Breton. Je sais que ma région n'a pas eu depuis longtemps de contrat de quelque importance.

M. Forrestall: Halifax non plus.

M. MacEwan: Le député junior d'Halifax dit qu'Halifax n'en a pas eu non plus. C'est un fait.